



PREREDD+
Projet régional REDD+



Mis en œuvre par

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

RESEAU FEMMES AFRICAINES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Coordination Régionale Afrique Centrale

Siège : Case N° 3/B Camp Emile Biayenda, Forêt de la Pate d'Oie,
Diata Brazzaville - République du Congo

E.mail : coregionaleREFADD015@yahoo.com

Tél : +237 699857469 / +237 675448626 / +242066256093

Termes de Référence :

D'un Atelier Régional de Restitution des COP21 et 22 et de Formation des Formateurs sur les Nouveaux Concepts relatifs à la REDD+ : CLIP, SIS, Stratégies LEDS.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

En 1992, les États ont adhéré à un instrument international appelé Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), pour examiner les mesures qu'ils pourraient prendre en vue de limiter l'augmentation de la température dans le monde et d'atténuer les changements climatiques et les conséquences qui en résultaient. Ces États se sont rendus compte en 1995 que les dispositions de la Convention relatives à la réduction des émissions étaient insuffisantes. En conséquence, ils ont entamé des négociations pour renforcer la lutte contre les changements climatiques au niveau mondial et, en 1997, ils ont adopté le Protocole de Kyoto. Selon la CCNUCC, il y a à l'heure actuelle 195 Parties à la Convention-cadre et 192 Parties au Protocole de Kyoto, qui est entré en vigueur le 16 février 2005. Depuis lors, les Parties au Protocole ont poursuivi les négociations et l'ont amendé pour parvenir à des résultats plus ambitieux d'ici à 2030. C'est ainsi que chaque année une COP est organisée dans un pays choisi sur une liste de candidats soumis à l'ONU.

Ces deux dernières années c'est-à-dire en 2015 et 2016, deux COPs ont été organisées respectivement à Paris et à Marrakech. Au cours de ces deux dernières conférences d'environ deux semaines chacune, les entreprises, les investisseurs, les villes et les gouvernements locaux, les ONGs, le secteur privé, les consultants, et particulièrement le Groupe de Travail des Nations Unies sur le Genre ont formulé de nouveaux engagements en matière de changement climatique, venus s'ajouter aux milliers déjà formulés les années antérieures.

En effet, les changements climatiques sont un problème complexe qui, tout en étant de nature environnementale, comporte des conséquences sur toutes les sphères de

l'existence sur notre planète. Ils ont des répercussions sur les problèmes mondiaux, notamment la pauvreté, le développement économique, la croissance démographique, la sécurité alimentaire, le développement durable et la gestion durable des ressources et des aires protégées. Des changements climatiques tels que la hausse des températures et la réduction des réserves en eau, ainsi que la perte de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes, ont un impact sur l'agriculture. Selon la célèbre revue scientifique internationale Science, l'Afrique australe et l'Asie du Sud seront les deux régions du monde dont les productions agricoles seront les plus affectées par le changement climatique d'ici à 2030. L'insécurité alimentaire pourrait également être source de crise, de conflits et d'instabilité sociale, comme cela a déjà été le cas par le passé. Entre 2007 et 2008, plusieurs pays avaient connu des émeutes en réaction à une flambée des prix des produits alimentaires de première nécessité. Ce qui constitue une menace pour la paix et la sécurité.

Or l'une des mesures les plus cruciales de lutte contre les changements climatiques est la nécessité de réduire les émissions. Et, les résolutions y relatives sont prises à chaque COP. Dans le cas spécifique du rôle du Genre, il est généralement recommandé de valoriser et de soutenir les solutions climat qui intègrent pleinement l'égalité de genre. Malheureusement, celles-ci ne sont pas diffusées auprès de tous les acteurs, en l'occurrence les femmes qui sont, on ne peut cesser de le dire l'un des principaux acteurs concernés.

C'est ainsi que le « Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable en abrégé « REFADD » sollicite auprès des Projets d'Appui de la COMIFAC (PREREDD et GIZ) un appui financier afin de restituer auprès de ses membres à l'occasion d'un atelier régional regroupant les dix pays, les résolutions des Conférences de 2015 (Paris) et 2016 (Marrakech) sur le Climat en général, et particulièrement celles qui prennent en compte le domaine spécifique du Genre.

En marge de cette restitution, le REFADD entend aussi profiter de l'occasion pour renforcer les capacités de ses membres sur les nouveaux concepts relatifs à la REDD+ que sont : CLIP, SIS stratégies LEDS, l'intégration du genre dans toutes ces thématiques pour qu'ils puissent à leur tour retransmettre ladite formation auprès de leurs membres au niveau de chaque pays. Par ailleurs, le REFADD entend actualiser son agenda en intégrant les nouvelles thématiques telles que la paix et la sécurité, et lancer les éléments de base de l'élaboration de son cadre stratégique.

PRÉSENTATION DU REFADD :

Le « Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable en abrégé « REFADD » a été créé en 1998 à Bata en Guinée Equatoriale, en marge de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale CEFDHAC ». C'est un réseau d'Organisations de la Société civile majoritairement féminines, œuvrant dans la gestion durable des ressources naturelles, et préoccupées par des questions liées au genre et à l'autonomisation des femmes.

Le REFADD opère actuellement dans les 10 pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) : Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale,

République Centrafricaine, République du Congo ; République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé & Príncipe et Tchad.

Ces dernières années, le réseau renforce ses actions dans le plaidoyer, le développement des initiatives innovantes, ainsi que la maîtrise des thèmes porteurs de la décennie.

L'OBJECTIF GLOBAL DE L'ATELIER

L'objectif global est de restituer *aux* Membres du Bureau Exécutif et Points Focaux du REFADD, les contours de l'Accord historique de Paris sur les changements climatiques (COP21) et le contenu de la proclamation d'action de Marrakech en faveur du climat (COP22).

En marge de cette restitution, il sera aussi question de préparer la COP 3, de former les participants sur des concepts nouveaux, relatifs à la REDD+ et adaptation aux Changements Climatiques, à la sécurité alimentaire et à la paix..

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Spécifiquement Il sera question :

- ✓ D'édifier les membres du REFADD sur les contours des deux précédentes COPs (21 et 22), en particulier des :
 - Nombreuses initiatives lancées, et où figurent des mesures de soutien financier pour le développement des technologies propres, et relatives aux changements climatiques ;
 - Les initiatives qui valorisent et soutiennent les solutions d'adaptation au changement climatique et qui intègrent pleinement l'égalité de genre ;
- ✓ Renforcer les capacités des participants et leur parler des plans d'action relatifs au climat ;
- ✓ Fournir des opportunités aux participants de partager les avancées dans la mise en œuvre de la REDD+ au niveau national et régional, avec les nouveaux concepts comme : CLIP, SIS, Stratégies LEDS ;
- ✓ Renforcer les capacités des participants sur le lien entre les changements climatiques, la sécurité alimentaire et la paix ;
- ✓ Doter les participants des considérations clés, et relatives à la formation des formateurs,
- ✓ Préparer la COP23.
- ✓ Entamer l'élaboration d'une feuille de route et le cadre stratégique du REFADD

RÉSULTATS ET LIVRABLES :

- ✓ Les contours des deux précédentes COPs (21 et 22), sont dévoilés aux membres du REFADD, particulièrement, ceux relatifs à l'égalité genre ;
- ✓ Des mesures de soutiens financiers pour les technologies propres, et les nouvelles initiatives sont connues ;
- ✓ Le plan de renforcement des capacités des plans d'action sur le climat est dévoilé ;

- ✓ Les opportunités et les avancées dans la mise en œuvre de la REDD+ au niveau national ou régional, avec les nouveaux concepts comme : CLIP, SIS, Stratégies LEDS sont diffusées ;
- ✓ Les participants sont dotés des considérations clés, relatives à la formation des formateurs ;
- ✓ l'agenda du REFADD est actualisé et intègre les nouvelles thématique telles que Paix et sécurité
- ✓ Un document de position ou une liste des activités pour la COP 23 est élaboré
- ✓ Une feuille de route en vue de la participation du REFADD à la COP 23 est élaborée
- ✓ Une feuille de route et le cadre stratégique du REFADD sont initiés ;
- ✓ Un rapport de la formation est produit.

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE : Les travaux se dérouleront essentiellement en plénières à travers des communications, ponctués de travaux en groupes pour relever les recommandations essentielles à diffuser dans les pays, et qui concernent particulièrement le genre.

LIEU DU DEROULEMENT DE L'ATELIER : Douala Cameroun

DATE DE L'ACTIVITE : Du 3 au 5 mai 2017

PARTICIPANTS : L'activité regroupera une quarantaine de personnes environ, réparties comme suit :

- 04 Personnes du Bureau Exécutif du REFADD ;
- 10 Points Focaux, + 01 membres par pays soient :
- 10 Membres,
- 01 Représentant du CPR,
- 01 Expert formateur,
- 01 Facilitateur/ Rapporteur,
- 03 Membres supplémentaires du pays d'accueil.
- 01 Assistant technique/Communicatrice du REFADD
- 11 personnes ressources, et partenaires du REFADD

APPUI FINANCIER : Du PREREDD et de la GIZ-COMIFAC